



invitent à une réunion publique

jeudi 17 septembre 2015 à 19 heures

à Uni Mail, salle MR070

Multinationales et droits humains : le cas de Santa Cruz Barillas au Guatemala

avec les déléguées de Santa Cruz Barillas, Huehuetenango :

María Victoria Pedro Mateo et Alba Cecilia Mérida

Ces leaders communautaires vous exposeront leur situation et les problèmes (d'ordre juridique, environnemental, social et économique) posés par l'installation de la centrale hydroélectrique Cambalam.

Interprétation espagnol-français

En 2009, l'entreprise guatémaltèque Hidro Santa Cruz, (HSC), filiale locale de l'entreprise espagnole HIDRALIA, achète des terres à Santa Cruz Barillas, Huehuetenango, au nord du Guatemala, grâce au financement de la division du Groupe de la Banque Mondiale pour le Secteur Privé: Corporación Interamericana para el Financiamiento de Infraestructura (CIFI). HSC acquiert 10 hectares de terrain au travers d'intermédiaires, en expliquant que ces terres allaient être utilisées pour de la culture de café et de cardamome mais en réalité l'entreprise se préparait à installer une centrale hydroélectrique.

Le fait que l'entreprise ne consulte pas les communautés indigènes locales génère une forte méfiance de la part des habitants qui dépendent de ces terres ancestrales pour vivre. Les tensions s'intensifient lorsque HSC commence à construire des routes d'accès et installe des équipements de construction très près d'une cascade d'eau à haute valeur spirituelle pour les communautés locales.

La méfiance des habitants augmente jusqu'à se transformer en véritable violence en 2009 et le conflit atteint son paroxysme, en 2012, lorsque le gouvernement guatémaltèque déclare l'état d'urgence à Santa Cruz Barillas. Divers droits civils et politiques furent suspendus et la population locale dénonce des abus d'autorité de la part de la police et des détentions sans ordre judiciaire. Un manifestant local, M. Andrés Pedro Miguel, perd la vie, d'autres sont blessés ou incarcérés. Les leaders communautaires Maynor Lopez, Rubén Herrera, Saúl Méndez et Rogelio Velásquez ont tous été emprisonnés pour avoir exprimé leur opposition au projet.

En septembre 2013, le tribunal pour délits de hauts risques acquitte les deux employés de HSC pour le meurtre de Pedro Miguel.

Aujourd'hui Saúl Méndez et Rogelio Velásquez sont détenus. Ils ont été condamnés à 33 ans de prison pour assassinat, mais avec un procès judiciaire truffé d'incohérences en leur défaveur. Neuf défenseurs des droits humains, arrêtés en 2012, continuent d'être détenus alors qu'ils ont été arrêtés sans ordre de détention.

Quatre ans après, le projet a été abandonné et on s'interroge pourquoi un projet relativement petit a généré un conflit si disproportionné et pourquoi HSC a investi beaucoup de ressources sans obtenir de bénéfices économiques.